

Réf: Dossier 336119

Avis de constitution

SOCIETE « DIA IVOIRE SERVICE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 127, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIA IVOIRE SERVICE »

Objet : La société a pour objet en côte d'ivoire :
COMMERCE GENERAL-IMPORT-EXPORT-TRANSIT-
TRANSPORT-ACHAT VENTE MATERIELS DE TOUS
MATERIELS -PRESTATION DE SERVICE ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 127, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle DIA MARIE ANTOINETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08323 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49847/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

